

LE HERLO INFO

Suite au communiqué paru récemment dans la presse, concernant le dépôt de fumier au Herlo, l'exploitant mis en cause, soutenu par les agriculteurs, souhaite réagir.

Tout d'abord, Mr HAZO a effectué une déclaration valant autorisation pour le stockage de ce fumier en date du 25 octobre 2013. Malgré cela, en décembre 2014, les services de l'état ont procédé à un contrôle sur le site à la demande de Madame le maire suite à des réclamations de riverains.

Aucune infraction n'a été relevée.

La réglementation stipule que ce type de stockage doit se tenir à plus de 100 mètres des habitations, ce qui est le cas puisque tous les riverains se trouvent à plus de 500 mètres. La loi exige également que ce type de dépôt doit être à plus de 100 mètres d'un cours d'eau, ce qui est également le cas. Ce site a justement été choisi pour son caractère isolé et permettant un accès sécurisé. Rappelons aussi que ce site est indispensable au maintien d'activité de plusieurs producteurs de volailles.

Concernant l'historique de ce site, il est important de savoir que M HAZO avait acheté ce terrain à la commune de Questembert du temps de l'ancienne municipalité, la destination de la parcelle était connue lors de la vente et le maire de l'époque semblait se réjouir de cette vente.

En effet, le terrain avait été vendu en l'état, c'est-à-dire en tant que décharge sauvage.

On s'étonne donc que des personnes (peut-on parler de riverains, sachant que le plus virulent des opposants réside à plus de 4 Km ?) ne s'inquiètent que maintenant des risques pour le milieu, la situation actuelle étant bien plus respectueuse de l'environnement que celle qui a perduré pendant des années.

Les intrusions sur le site sont quotidiennes malgré la signalisation demandant le respect de la propriété privée. L'agriculteur est surveillé et filmé lors de chacune de ses interventions sur le site et les vidéos sont diffusées sur internet.

On comprend mieux le harcèlement que subit Mr Hazo et qu'il veut dénoncer dans ce communiqué.

Les agriculteurs soutiennent leur collègue et s'inquiètent de l'image donnée de leur profession et de l'utilisation du fumier alors que tout est fait dans le respect des réglementations. En effet, quand une profession est sans cesse attaquée, dans la presse notamment, cela n'incite pas les jeunes à s'orienter vers ce métier.

De plus, l'attaque incessante envers le stockage de fumier laisse entendre qu'il s'agit d'un déchet alors que cette matière organique est nécessaire à la croissance des plantes et permet d'éviter le recours aux engrais chimiques.

Les agriculteurs souhaitent donc que cesse le harcèlement mené contre ce collègue et à travers lui contre toute la profession agricole.

Mr hazo et la profession agricole